

gDTC - Demande #2516

Un adhérent pose une question sur le double lien en cas de paiement par CB immédiate

19/06/2017 16:18 - Isabella Vanni

Statut:	Fermé	Début:	19/06/2017
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			

Description

Un message que je ne suis pas en mesure de décrypter :

Le 12/06/2017, Bernard Rosset a envoyé un message via le formulaire de contact sur <https://www.april.org/contact>.

Bonjour,

Je remarque que vos courriels de rappel de cotisation permettent le paiement de cotisation en renvoyant vers votre site Web à l'adresse suivante :

https://www.april.org/adhesion?action=pre_paiement&key=<cle>

Je remarque aussi qu'après paiement, une redirection vers le lien suivant est effectué :

https://www.april.org/adhesion?action=paiement_ok&key=<cle>

De fait, une clé arbitraire durant cette étape affiche tout de même un message de succès.

Ne serait pas plus logique de n'avoir qu'un seul lien ?

<https://www.april.org/adhesion?key=<cle>>

Le contenu y serait contextuel, en fonction de l'état du paiement (à faire, effectué... autre ?).

Bonne journée,

Historique

#1 - 19/06/2017 16:31 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Rejeté

C'est du pinaillage de mouches (les pauvres). Ce monsieur s'offusque que nos URLs ne soient pas belles. Certes, c'est vrai.

Pour l'URL de retour nous sommes contraints par le prestataire (crédit mutuel). Pour le reste, ben ça a été codé par des bénévoles qui font au mieux en fonction de leur temps.

#2 - 20/06/2017 15:29 - Isabella Vanni

- Statut changé de Rejeté à Fermé

Merci pour l'explication ! :-)